

À Vaulx-en-Velin, la cité éducative valorise les initiatives portées par les parents (/experiences/vaulx-en-velin-la-cite-educative-valorise-les-initiatives-portees-par-les-parents)

Chapo

Dans le cadre de la labellisation cité éducative du quartier Grande Île, la troïka (Préfecture, Ville et Éducation nationale) a décidé de créer un fonds parentalité afin que les parents deviennent acteurs (et non consommateurs) des projets de la cité éducative.

Partant du constat que les parents souhaitent davantage s'impliquer dans la scolarité de leur enfant, l'idée est venue de mettre à disposition des parents volontaires un fonds de 35 000 euros par an qui leur permettrait de réaliser les projets qu'ils souhaitent autour des thématiques suivantes :

- prévention et lutte contre le harcèlement,
- santé,
- accompagnement des parents à la scolarité de leur(s) enfant(s).

La validation des projets est soumise à un vote lors de commissions composées de la troïka et de représentants des parents. En plus de l'enveloppe budgétaire allouée, les parents sont accompagnés de trois médiatrices dont le rôle est de les aider à constituer les demandes de financement et de répondre à des questionnements relatifs au fonds parentalité.

Dès les prémices du projet, la troïka et les parents ont su établir des liens forts, ce qui explique leur importante mobilisation dans cette cité éducative. Des critères de suivi permettront d'évaluer la pertinence du projet et d'engager une réflexion sur le territoire global, un des objectifs étant de mobiliser le plus de partenaires possibles sur l'ensemble de la ville.

••• **Contacts :**

Sylvain Lunetta, principal du collège Henri Barbusse: sylvain.lunetta@ac-lyon.fr
(<mailto:sylvain.lunetta@ac-lyon.fr>)

Hélène Lequertier, cheffe de projet opérationnel de la cité éducative de Vaulx-en-Velin :
hlequertier@mairie-vaulxenvelin.fr (<mailto:hlequertier@mairie-vaulxenvelin.fr>)